

23 déc 2022 -16:58

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2022](#)

## Soutien fédéral pour les soins de santé

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant des interventions financières pour le soutien du personnel de soins et le financement de projets de formation.

Compte tenu de la pénurie de personnel dans le secteur des soins de santé, le Conseil des ministres du 20 juillet 2022 a décidé de prendre les mesures suivantes pour augmenter l'afflux et la rétention dans le secteur des soins :

- Soutien au personnel de soins :

Afin de libérer du temps pour le contact direct avec les patients, l'accent est mis sur la délégation de tâches administratives à des professions extérieures au secteur des soins (comme le secrétariat médical) et la délégation de tâches logistiques à des brancardiers ou des assistants en pharmacie. Un montant de 20 millions d'euros est mis à disposition pour le recrutement de ce personnel de soutien.

- Renforcement structurel des projets de formation « #Choisislesoins », « P600 » et « Accès B » :

Il s'agit de projets de formation pour devenir infirmier.ère et/ou aide-soignant.e prévus dans des conventions collectives de travail ou des protocoles d'accord. Un montant de 23 millions d'euros a été débloqué pour renforcer l'afflux de personnel soignant via ces projets.

Les moyens destinés tant au soutien du personnel soignant qu'au renforcement des projets de formation sont distribués par le biais des Fonds maribel social.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des  
Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)